**DESCRIPTION ET ANALYSE D’EXPERIENCE SUR LA GESTION DES PROGRAMMES HYDRAULIQUES DE CARITAS KAOLACK**

|  |
| --- |
| **Titre de l’expérience :**  Contribution de Caritas Kaolack dans la facilitation de l’accès à l’eau des populations en milieu rural au Sénégal et la professionnalisation des structures chargées de la gestion des points |
| **lieu :** régions de Kaolack et de Kaffrine, départements de Foundiougne, de Gossas et de Mbacké |
| **Dates ou durée**: 1981 - 2016 |
| **Contexte** : **Quels sont les problèmes? Quels sont les défis et enjeux? Quelles sont les politiques?**  Dans les années **1970**, avec les sécheresses, les populations, les animaux et la flore ont connu des périodes de difficultés indescriptibles. Le déficit pluviométrique a entraîné l’assèchement du sous-sol et, par conséquent, le recul de la nappe phréatique. Les difficultés d’obtention de l’eau qui en ont découlé, aussi bien pour l’abreuvement du bétail, les cultures pluviales que pour la consommation domestique ont causé de multiples problèmes aux populations en général, et celles rurales en particulier.  La persistance de la sécheresse a favorisé le processus de dépeuplement de certaines zones au profit de celles propices au pâturage. L’accès à l’eau était alors devenu un véritable problème; notamment dans les régions de Fatick, de Kaolack et de Kafrrine (ex Sine Saloum).  Face à cette situation, les autorités diocésaines ne pouvaient pas rester insensibles. C’est ainsi qu’elles ont initié un Programme Diocésain de Développement Rural (**PDDR**) qui reposait surtout sur l’approvisionnement en eau des populations et des animaux d’une part et la promotion des cultures irriguées et de contre saison d’autre part.  L’idée de base, qui a sous tendu le lancement en **1981** du « programme diocésain de développement rural » **(PPDR)**, était donc de faciliter l’accès à l’eau potable aux populations de la zone. Ce programme constituait, dans le contexte d’alors, une initiative à la fois audacieuse et salvatrice. L’audace tenait au fait que ce fut la première fois, qu’une ONG confessionnelle, menait des actions d’une telle envergure dans le domaine hydraulique, dans la zone. Bâtie sur une demande très fortement exprimée par les populations dans les années **80**, l’option d’implantation d’infrastructures hydrauliques constituait une alternative efficacement salutaire face aux difficultés d’accès à l’eau causées par la sécheresse de la décennie antérieure.  Intervenue dans un contexte national marqué par l’absence d’une orientation politique clairement définie par l’Etat dans le domaine de l’implantation et de la gestion d’ouvrages hydrauliques, la mise en œuvre du programme s’est adossée sur des orientations propres. Ainsi, dans le but de favoriser l’ancrage d’un sentiment d’appropriation, l’esprit qui a sous tendu ce programme se caractérise par l’implication réelle des populations bénéficiaires et la réalisation d’infrastructures, par étape et selon les capacités de mobilisation et d’assimilation des usagers. |
| **Objectifs** : **Quels sont les objectifs de l’expérience ?**   * Amélioration des conditions d’accès à l’eau potable et de production agricole en milieu rural * Professionnalisation et renforcement du pouvoir politique des structures chargées de la gestion des points d’eau |
| **Grandes étapes ou phases de l’expérience : quels sont les tournants décisifs et/ou les phases que l’on peut identifier dans le déroulement ?**  La période de **1981 à 1989** a été consacrée à la réalisation des forages et des contre-puits.  Celle de **1986 à 1993** correspondait à la phase d’installation de pompes à balancier sauf à Soum-Thiaré et de construction de réservoirs au sol.  De **1994 à 1998**, il était question de l’érection de châteaux d’eau, la connexion de villages polarisés grâce aux réseaux d’adductions ainsi que la pose des compteurs volumétriques. Cette période est également marquée par une diversification du plateau technique car, à côté des forages, Caritas réalise aussi des puits, des digues (anti sel et de retenue d'eau), des cuves traduisant ainsi son option résolue de développement rural basée sur la maîtrise de la ressource eau.  Le résultat de toutes ces actions, en termes d’infrastructures, d’ouvrages et d’équipements, se mesure ainsi:   * 48 forages réalisés * 29 châteaux d’eau, * 33 réservoirs au sol, * 51 abreuvoirs * +100 bacs de jardin * 35 groupes électropompes, * 07 motopompes * 35 abris-pompes * 210 bornes fontaines * 27 contre-puits * 18 potences à charrettes * 06 barrages * 11 cuves * 05 digues de retenue * 159 puits * 08 systèmes de pompage solaire   Outre ces étapes de réalisation d’ouvrages, il convient de mentionner la phase, **1999 à nos jours**, de viabilisation et de redynamisation des structures de gestion des forages assortie d’un esprit de valorisation des infrastructures hydrauliques réalisées.  A chacune de ces étapes, correspond un mode d’organisation ainsi qu’une démarche d’accompagnement et de formation des populations, afin de leur permettre de suivre la mouvance et de bien gérer les infrastructures pour en tirer le maximum de profit dans une perspective de développement local. |
| **Analyse de chaque phase** : **quels ont été les stratégies mises en œuvre, les acteurs et leurs résultats directs ?**  **1. Les apports du programme hydraulique : De l’eau de boisson à l’eau porteuse d’Activités Génératrices de Revenus (AGR)**  Le démarrage des activités de développement de CARITAS Kaolack, par l’implantation d’infrastructures hydrauliques, est à inscrire dans un contexte où l’accès à l’eau figurait en pôle position dans les besoins prioritaires du monde rural dans la zone. C’est donc, pour répondre à cette urgence, que le programme s’est focalisé, dans un premier temps, sur la fourniture d’eau de boisson pour les personnes et le bétail.  Pour répondre à la forte demande en la matière, CARITAS a pris l’option de réaliser des forages et des puits disséminés dans les villages. Mais, le coût élevé des ouvrages amènera, une décennie plus tard, à privilégier le système multi-villages grâce à des réseaux d’adduction, faisant d’elle une des ONG pionnières de cette approche qui constitue, aujourd’hui, une recommandation forte de l’Etat dans le domaine de l’hydraulique villageoise.  Grâce à ces ouvrages, des milliers de villageois ont vu s’améliorer leurs conditions de vie et les risques de déplacement des populations de certaines îles ont pu être dissipés. Outre la fourniture d’eau potable, ces ouvrages ont permis d’atteindre des résultats importants.   * 1. **. L’allègement de la corvée d’eau :**   En effet, les forages et les puits ont eu, comme effet primordial, de rapprocher les sources d’approvisionnement des populations. Ce faisant, le temps consacré à la recherche de l’eau s’est amoindri et les conditions physiques de son obtention adoucies. Par conséquent, il y eu un gain de temps considérable pour la main d’œuvre familiale consacré aux autres activités agricoles et pastorales ;  La recherche de l’eau a, pendant les années d’avant programme, troublé le sommeil de plus d’un dans les localités, particulièrement de **Kaffrine** et de **Gossas**. Il n’était pas rare de voir les populations se déplacer sur de longues distances à la recherche du liquide précieux. A **Walalane**, par exemple, les villageois étaient obligés de parcourir jusqu’à sept (**07**) kilomètres pour se procurer une eau à la qualité douteuse qu’ils n’étaient même pas sûrs d’obtenir nonobstant les longues heures d’attente endurées; soutenait monsieur **Léon Faye**, ancien conducteur du forage et membre du comité de gestion.  Eu égard à cela, la main d’oeuvre familiale a pu se libérer pour se consacrer davantage aux activités agricoles et pastorales, ainsi qu’il apparaissait dans les propos de Monsieur **Bassirou Ngom** du forage de **Bourlé** : « *avant l’implantation du forage, la corvée d’eau était telle, qu’il nous arrivait de ne pas pouvoir nous rendre aux champs pendant l’hivernage, mais aujourd’hui, même un enfant peut se charger de puiser toute la quantité nécessaire pour la famille ; car il n’y a presque plus d’effort à fournir ».*  **1.2. L’amélioration des conditions d’hygiène :**  La proximité des points d’approvisionnement, combinée à la disponibilité de l’eau en qualité et en quantités suffisantes ont permis d’améliorer l’hygiène domestique et corporelle par l’augmentation des bains entre autres. La santé des populations et même des animaux s’en est trouvée accrue en ce que cette eau est, de loin moins polluée que celle des marigots et mares à laquelle on faisait recours pour satisfaire certains besoins (bain, linge, abreuvement, etc.). Les maladies hydriques, très fréquentes à l’époque, notamment la diarrhée, ont connu une baisse considérable.  **1.3. Le raffermissement des rapports sociaux** :  Le maintien des populations dans certains villages consolide le raffermissement des rapports sociaux. Le point d’eau constitue un lieu de convergence de tous les villageois, particulièrement les femmes. Ces rencontres sont des occasions d’échanges de sociabilité entre villageois (prêt de matériel, soutien, commérage, etc.), contribuant efficacement à raffermir les rapports individuels et de groupes intra et inter villageois.  Pour ce qui est des forages, ces échanges dépassent souvent les frontières du village pour en impliquer plusieurs, huilant dès lors la cohabitation par l’existence d’un bien commun et, par ricochet, d’intérêts partagés.  **1.4. L’amélioration des conditions économiques:**  La ressource “eau” a plusieurs fonctions pour les bénéficiaires. En plus de sa fonction vitale d’usage domestique, elle est utilisée pour le maraîchage et l’abreuvement du bétail.  Le maraîchage, pratiqué par les populations autour de certains points d’eau, résout bon nombre de problèmes de ces dernières. Il se fait à titre **individuel** ou par des **groupements**. Il permet aux exploitants, non seulement d’améliorer leur alimentation, mais aussi et surtout, de se procurer de revenus additionnels assez substantiels leur permettant de faire face à certains problèmes quotidiens.  Dans les zones à eau douce où cette activité est exercée, on constate une diversification des sources de revenus. C’est ainsi qu’à **Ngodiba, Simong Diène, Guerlé** en dehors des activités d’hivernage, les cultures de contre saison contribuent énormément à l’augmentation du pouvoir d’achat des populations. L’exemple de l’ancien trésorier de l’ASUFOR de Guerlé, monsieur **Ridiale Kane**, en est une illustration. En effet, grâce à la disponibilité de l’eau du forage, en **2015**, en une seule camapagne, il affirme avoir réalisé un bénéfice brut de **600.000 FCFA** (**mettre photo**).  Aussi, sans risque de se tromper, on peut dire que l’abreuvement des animaux est la deuxième fonction du point d’eau après celle de la consommation des personnes. Compte tenu de l’importance de l’élevage dans la zone de Kaolack - Fatick, l’abreuvement du bétail occupe une place de choix dans les préoccupations liées à l’accès à la ressource ‘‘eau’’. Un nombre important de bêtes (bovins, ovins, caprins, équins et asins) défile de manière ininterrompue autour des points d’eau. La possibilité d’abreuvement permanent ainsi offerte par l’existence de points d’eau permet au bétail de se développer et de fournir une bonne production de lait destinée aussi bien à la consommation familiale qu’à la commercialisation. En plus de la vente de lait, les éleveurs se procurent de revenus non négligeables tirés de celle des bêtes, surtout à l’occasion de certaines fêtes.  Il faut aussi noter l’apport provenant des éleveurs, combien important en termes de recettes pour les structures chargées de la gestion du forage **(CdGf ou ASUFOR)**.  La satisfaction des besoins d’accès à l’eau potable dans les villages cibles a débouché, dans les années **1994 – 1998**, sur le souci de la viabilisation et de la valorisation de ouvrages implantés et sur la réalisation d’autres infrastructures. Cela constituait une réponse pour prendre en charge de nouveaux besoins exprimés par les ruraux et relatifs à la récupération de terres salées, à la collecte d’eau de ruissellement, dans le double but de développement de l’agriculture et de régénération des écosystèmes. Les digues, cuves et barrages anti-sel, aménagés à cet effet, ont permis, entre autres, l’exploitation de vallées, longtemps abandonnées, inaugurant ainsi une phase de mise en oeuvre d’un aspect important du programme hydraulique, décliné dans les orientations du PDDR, à savoir utiliser : ***l’eau, à des fins agricoles et de développement d’activités génératrices de revenus dans le cadre de la lutte contre la pauvreté***.  Cette évolution, dans l’objectif de réalisation d’infrastructures hydrauliques, a été favorisée par la naissance de nouvelles organisations à la base (Union paysanne (UP), groupement de producteurs, etc.), mais aussi, l’érection, au sein de la CARITAS, d’équipes spécialisées comme ESOP (Equipe de Soutien aux OP), Volet hydraulique dans l’encadrement de ces structures par rapport à la gestion de l'eau, ainsi que la prise en charge des questions environnementales et de développement de l’agriculture par le volet Agro-écologie.  Dans le même ordre d’idées, on voit se développer, autour des forages à eau douce, des périmètres maraîchers qui sont le fait d’individus ou de groupement assignant, dès lors, une nouvelle dimension de l’usage des forages. Il s’agit, désormais, de valoriser ces derniers pour qu’en plus de leur rentabilité, gage de leur pérennité, ils deviennent de ***véritables facteurs de développement intégral et durable*** et, par ricochet, d’amélioration du pouvoir d’achat et des conditions de vie des populations. Cette perception théorisée dans le PDDR, se concrétisera à partir de **2003**, suite aux premières tentatives des années **90**. La parfaite collaboration, entre les CFA, pour les formations et le suivi technique d’une part et, d’autre part, le volet hydraulique, pour l’organisation des acteurs, a donné lieu à des résultats probants. En **2005**, l’érection de pôles de développement est venue couronner le processus, avec en toile de fond, l’option de concentration prioritaire des efforts et des moyens en vue d’un plus grand impact des actions et d’une efficience plus importante des interventions.  **2. L’organisation et la formation des populations, clé de voûte du programme hydraulique.**  L’objectif du programme hydraulique ne s’est pas limité à faciliter l’accès à l’eau aux populations rurales. En effet, par souci de viabilité et de durabilité, l’organisation de celles-ci, pour une exploitation judicieuse de la ressource et une gestion des ouvrages, fait aussi partie intégrante de ses orientations. Pour cela, des comités de gestion (**CdG**) ont été mis en place autour de chaque forage et des comités de suivi et de maintenance des aménagements hydrauliques (**COSMAH**) autour des puits et barrages.  Ces structures travaillent sur le principe de la participation qui est la base de leur collaboration avec les populations d’une part, et de la **CARITAS** d’autre part. Pour les rendre opérationnelles et efficaces, des formations en organisation, en gestion, en hygiène, en plomberie et mécanique sont dispensées en permanence à leurs responsables. Au-delà de la mise en place d’infrastructures hydrauliques, CARITAS Kaolack s’est préoccupée, très tôt, du fonctionnement durable de ces dernières. Cela devrait passer, selon son entendement, par trois facteurs que sont :   * **L’implication des bénéficiaires dans tout le processus de mise en œuvre,** grâce à *une animation intense et soutenue des masses* afin de susciter un sentiment fort d’appropriation. Dès l’entame de son action, par le canal des infrastructures hydrauliques, CARITAS a fait de la participation son modus opérandi ; persuadée que tout appui au développement est voué à l’échec s’il n’est pas porté par les populations et ne correspond pas à leurs aspirations.   Avec une équipe d’animateurs, fortement imprègnés des réalités du monde rural car, issus de celui-ci, une dynamique de mobilisation autour de projets communautaires, fut créée dans les villages. Aussi, des leaders locaux, animés par la seule volonté de voir leur village émerger, sont identifiés pour porter ces projets. Ces derniers, ont joué un rôle prépondérant dans la mise en œuvre des activités, notamment en ce qui concerne les démarches administratives entre autres choses. Par ailleurs, l’adhésion des populations s’est manifestée par la mobilisation de moyens financiers et en nature (apports locaux, logement et nourriture des ouvriers, etc…) et humains (investissements humains) jugés nécessaires pour exacerber l’appropriation du programme.   * **La mise en place de comités chargés de la gestion, la surveillance et de la maintenance des ouvrages**.   La spécificité des ouvrages, dans leur mode de fonctionnement, avait inspiré l’installation différenciée de comités de gestion (**CDGF**) autour des forages et de Comité de suivi et de maintenance des aménagements de surface **Cosmah**) autour des puits et des digues. Si, au début, les critères de choix des membres de ces structures étaient essentiellement basés sur leur disponibilité et leur bonne volonté, ils s’élargiront, plus tard, pour intégrer un niveau minimal de scolarisation ou d’alphabétisation. De ce fait, les performances se sont accrues.  Si dans les quinze premières années de gestion des infrastructures, particulièrement les forages, la priorité était accordée au fonctionnement par la couverture des charges y afférent, l’esprit de leur viabilisation sera davantage développé, grâce à des mécanismes axés sur la valorisation de la maintenance et de l’amortissement des équipements.   * **Le renforcement des capacités de membres des comités**.   Pour rendre opérationnels les membres des structures de gestion et de surveillance et leur permettre d’assumer, avec aisance, leur rôle, des programmes de formation ont été mis en œuvre dans différents domaines correspondant aux besoins exprimés par les cibles.  Le plan de formation élaboré en **1994**, suite à une évaluation du cabinet SIC, a donné lieu à des résultats mitigés ; non pas tant pour cause d’impertinence des modules et approches proposées, mais plutôt, du fait de l’analphabétisme des porteurs.  Les recommandations de l’étude socio-économique de **1999** ont permis de corriger les imperfections en définissant des critères d’éligibilité à certains postes de responsabilité. De même, une place importante est accordée au suivi de l’application des acquis théoriques assorti, dans beaucoup de cas, des formations complémentaires personnalisées. |
| **Analyse globale : quels sont les changements apportés, leurs causes et conséquences ?**  Le processus d’autonomisation des structures de gestion n’a pas été linéaire. Nous pouvons déceler trois périodes notoires caractéristiques de son évolution.   * **1986 – 1993**   Sur le plan de l’organisation, cette période est marquée par la réalisation des infrastructures et les démarches pour la reconnaissance juridique des CDGF.  La réussite de toutes ces actions nécessitait un travail d’animation d’une telle intensité, que ni la CARITAS toute seule, ni les CDGF eux-mêmes, ne pouvaient garantir l’accomplissement parce que :   * L’équipe permanente d’animation de la Caritas était très réduite et intervenait dans tous les domaines intéressant la Caritas ; * Les CDGF étaient encore peu organisés pour pouvoir eux même faire face à ce travail.   Ces insuffisances ont inspiré en **1986** la mise sur pieds des comités de secteurs ; structures dont l’existence était vitale tant pour les CDGF que pour la Caritas :   * Pour les CDGF, parce que le recouvrement des apports locaux qui étaient indispensables pour qu’ils bénéficient des projets de Caritas, l’adhésion des populations au programme auraient sans doute été difficile, et peut-être impossible, sans l’appui du comité de secteur de forage; eu égard à tout le travail d’animation auquel ils étaient assujettis. * Pour la Caritas, parce que le travail à abattre était colossal alors que le personnel qui en avait la charge était peu important en nombre. Le comité de secteur de forage apparaît, dès lors, comme un élément indispensable du système, un maillon important du dispositif, bref un prolongement de la Caritas dans la mesure où son domaine d’intervention était éclectique et se confondait avec les différents champs d’activité de la Caritas (écologie, hydraulique, projets productifs, formation…). C’est ayant compris ce rôle d’avant garde et de relais indispensable que pouvait jouer le secteur, que ses animateurs étaient considérés comme faisant partie intégrante de l’équipe d’animation de la Caritas (cf. Plan de campagne 1992/1993, compte rendu de la réunion d’équipe du 03 mars 1989) * **1994 - 1999.**   Un autre aspect caractéristique de cette période est la naissance d’autres structures telles que la *fédération des forages du Sine Saloum* **(FFSS),** l’Hydraulique Villageoise pour le Développement Rural **(HVDR),** la Gestion Sociale de l’Ea**u (GSE)**.  Un changement considérable est intervenu dans le fonctionnement du secteur à partir de 1994. En effet, ses domaines d’activités ont été réduits à partir de cette époque pour être concentrés dans le seul secteur hydraulique. S’il est vrai que les secteurs représentaient les piliers de la FFSS, il n’en demeure pas moins que celle-ci venait s’interposer entre la Caritas et eux. Qui plus est, les secteurs devaient faire une place à la fédération dans l’assiette dont ils ont été les seuls à se servir jusqu’ici : les subventions et les cotisations des CdG.  En ce qui concerne la prise en charge par la Caritas, il faut signaler que cette période a sonné le glas des subventions au profit d’une prise en charge entière et totale des secteurs par les CdG. L’ère de l’autonomisation est inaugurée. Ce qui, d’ailleurs, se traduit par le passage de titre de « *Plan d’action de campagne* » entre **1986** et **1993** à celui de «  *Budget d’autonomisation de* *fonctionnemen*t » en **1994** pour devenir « *budget de fonctionnement* » en **2001/2002**.  Ces budgets d’autonomisation qui avaient pour seule source de financement le CdG ont cependant maintenu les mêmes rubriques que celles subventionnées par la Caritas donnant lieu, du coup, à des budgets aussi élevés sinon plus que les précédents.  **En 1999**, l’étude socio-économique des villages et comités de gestion touchés par le programme hydraulique a permis de déceler toutes les entraves à l’autonomisation des structures à la base des années antérieures et de réorienter les stratégies.   * **A partir de 2000**   Partant de tout cela, le constat actuel de la léthargie et du déboussolement des secteurs s’explique de lui-même. En effet, face à des CDG de plus en plus expérimentés et responsabilisés d’un côté, une cellule animation de la Caritas plus étoffée, le secteur se contente dans la plupart des cas de servir de station de ventilation d’informations et de messages. Cette situation n’a pourtant nullement conduit à une restriction de son budget.  La volonté d’achever le processus d’autonomisation durant la période antérieure par la mise en place de structure faîtière dont le socle était encore fragile a débouché sur des dysfonctionnements dont la période **2000 à 2007** se devait de corriger pour relancer la dynamique. Pour ce faire, la démarche a reposé sur une stratégie de renforcement des comités aux plans du fonctionnement administratif, de la gestion financière et technique pour qu’ils deviennent forts. La fédération issue de cette maturation des structures de base cristallise les aspirations collectives des Comités.  A partir de 2007, pour coller aux orienatations politiques de l’Etat, les CdGf ont été mutés en Association des Usagers du Forage (ASUFOR), une structure qui a le statut d’association et non de groupement d’intérêt économique (GIE).  En 2008, la FFSS en veilleuse a été ressuscitée pour devenir la fédération pour l’entraide et la solidarité (FAES). Cette dernière va créer une caisse de solidarité en acquérant du matériel d’exhaure de secours pour pallier les longues périodes d’arrêt des forages dues aux pannes de moyens d’exhaure. Cinq faits majeurs marquent cette période  * Le volet hydraulique, notamment sa cellule animation, qui jusqu’ici fonctionnait avec une seule personne s’est pourvue d’un personnel additif augmentant ainsi ses capacités d’intervention * Les CDGF acquièrent beaucoup d’expériences et sont en mesure de prendre en charge bon nombre de problèmes qui surviennent * Les CDGF se dotent d’animateurs locaux qui se veulent plus impliqués dans la vie des groupements. * Les CDGF paient tous les services techniques sollicités et contribuent considérablement au fonctionnement de la cellule animation. * Le changement du statut juridique des comités qui deviennent des Associations des usagers du forage (ASUFOR) à la place de GIE. * La création de la FAES * La mise en place de la caisse de solidarité des forages (avec comme biens : 04 groupes électrogènes, 04 pompes, 17 millions de FCFA) |
| **Leçons tirées : quelles leçons tirer de cette expérience ?**  Le programme hydraulique de Caritas Kaolack est une expérience riche et pleine d’enseignements.  Novateurs sur plusieurs plans, il a inspiré et servi de ***référence*** à la politique de réforme de la gestion des forages motorisés initiée par l’Etat du Sénégal en 1999, notamment, dans ses principes de vente de l’eau au compteur, de promotion de branchement privés, d’organisation des populations, de privatisation de la maintenance et de mise en place de fédération. Tous ces aspects étaient expérimentés par la CARITAS à partir de 1994 avec des résultats positifs.  Cependant, le programme a connu des limites dans certains domaines lesquelles lui ont permis de tirer les enseignements suivants :   * **L’option de réalisation des ouvrages par étapes** s’est révélée défavorable à la viabilisation ; * **L’adoption du système multi-villages**, aux premières heures du programme, aurait, indubitablement, permis d’atteindre des résultats, de loin, plus probants avec des coûts d’investissement beaucoup moins importants et une garantie de viabilité technique et financière plus accrue. * **Dans le domaine de la formation**, il ressort qu’elle devrait être le **plus pratique** que possible pour son efficacité. Autrement dit, elle devrait toujours partir de la réalité vécue et revenir à elle. Il est aussi primordial d’accorder une égale importance au suivi de l’application concrète, sur site, des acquis théoriques.   Dans certains domaines, un minimum de pré requis, en alphabétisation ou scolarisation, était nécessaire pour porter les connaissances dispensées. |